



Moniteur de voile

fiche métier

PASSIONNÉ / EXPERT / PÉDAGOGUE

Le moniteur de voile encadre et anime des activités de loisirs, d'initiation et de découverte pour tout public et sur tout lieu de pratique de l'activité, en multicoques, dériveur, croisière (jusqu'à 12 miles d'un abri) et planche à voile. Au-delà de 12 miles d'un abri, le moniteur peut encadrer en croisière au sein d'une flottille et sous la responsabilité d'un chef de flottille, possédant les diplômes requis. À ce titre il a vocation à :

- < **Enseigner** les techniques de navigation, élaborer des programmes personnalisés et faire évoluer ses élèves...
- < **Garantir** la sécurité, maîtriser les règles de sécurité, informer sur les dangers, apprendre à utiliser le matériel...
- < **Participer** au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité, promouvoir l'activité...

Qualités essentielles requises

Savoir : Connaissances de l'activité (matériel, environnement) – Justifier d'un niveau de technique.

Savoir-faire : Connaître la législation et les règles de sécurité – Elaborer, planifier et évaluer un projet d'animation – Maîtriser les outils techniques de la voile.

Savoir-être : Pédagogie – Autonomie – Vigilance – Patience – Bonne communication.

Débouchés et employeurs

Travailleur indépendant

Salarié : Secteur associatif – Bases nautiques municipales – Organismes de vacances – Ecoles de voile.

Il exerce souvent selon des horaires décalés (soir et week-end) par rapport aux horaires habituels de travail et avec une forte influence des saisons.

Salaire

Salaire de départ : Entre 1 400 € et 1 600 € brut (en moyenne)

Sa rémunération varie en fonction de son statut, de la fréquentation...

Évolution professionnelle

Diversification de l'activité : La forte saisonnalité contraint le moniteur de ski à exercer une autre profession, hors période estivale, lui permettant de s'assurer un revenu sur la totalité de l'année. En devenant moniteur de ski ou de natation par exemple.

Préparer son évolution : Grâce à son expérience et avec une formation complémentaire un moniteur de voile peut devenir entraîneur – formateur – gestionnaire de base nautique... *

* Possibilité de passer un DE JEPS (niveau III) et un DES JEPS (niveau II)

Formations et diplômes

Cursus principal : BP JEPS spécialité activités nautiques monovalent voile (niveau IV). La formation se déroule en **alternance** (entre l'organisme de formation et l'entreprise) et elle s'effectue sur **1 an**.

Pré-qualifications :

Diplôme fédéral – Moniteur de FFVoile

CQP – Assistant moniteur de voile

Organismes de formation

Coût moyen de la formation : Le coût de la formation s'élève environ à **8 000 €**. Aides au financement possibles, après étude individualisée du demandeur (statut, âge...). Possibilité de signature de **contrats de professionnalisation ou d'apprentissage**.

Organismes de formation : Tous les organismes de formation sont habilités par la DRJSCS. *

* Voir le calendrier des formations du Ministère des Sports : www.sports.gouv.fr

BP JEPS Spécialité Activités Nautiques Mention Voile

Exigences préalables :

- Être titulaire du PSC1 ou son équivalent
- Attestation de 100m nage libre, départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2m de profondeur, délivrée par une personne titulaire du BEESAN
- Réussir les tests de vérification des exigences préalables : 3 épreuves
 - Planche à voile
 - Multicoques
 - Croiseur côtier
- Réussir les épreuves de sélection :
 - Entretien
 - Écrit
- Participer au positionnement : évaluation des compétences

10 UNITÉS CAPITALISABLES BP JEPS SPÉCIALITÉ ACTIVITÉS NAUTIQUES – MENTION VOILE

Les quatre unités capitalisables communes à toutes spécialités

- U.C.1** Être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- U.C.2** Être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- U.C.3** Être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
- U.C.4** Être capable de participer au fonctionnement de la structure et la gestion de l'activité

Les deux unités capitalisables des activités nautiques

- U.C.5** Être capable de préparer une action d'animation dans le cadre d'activités nautiques
- U.C.7** Être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'activités nautiques

Les trois unités capitalisables de la mention - voile

- U.C.6** Être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation en voile
- U.C.8** Être capable de conduire une action éducative en voile
- U.C.9** Être capable de maîtriser les outils ou techniques en voile

Une unité capitalisable d'adaptation

- U.C.10** Visant l'adaptation de la formation au secteur professionnel et à l'emploi

STAGE EN ALTERNANCE EN ENTREPRISE

Ressources utiles

- **Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Rhône-Alpes** : www.rhone-alpes.drjcs.gov.fr/
- **Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative** : www.sports.gouv.fr/
- **Fédération française de voile** : www.ffvoile.fr